

## Conduite à tenir en lien avec le **variant OMICRON détecté en Afrique du Sud – Variant B.1.1.529**

### - EDUCATION NATIONALE -

MINSANTE 2021\_130\_REPLY (02/12/2021)

Maj le 09/12/2021

Abréviations :

CAR : contact à risque

DDS : date de début des signes

TAG : test antigénique

### Définitions de cas de variant OMICRON (SpF 29/11/21)

#### Cas suspect d'infection à variant OMICRON :

- Tout cas confirmé d'infection au SARS-CoV-2 (selon la définition en vigueur)
- ET
- **antécédent de séjour dans un pays à risque\*** dans les derniers 14 jours précédant la date des symptômes ou du prélèvement,
- OU
- contact à risque d'une personne ayant effectué un tel séjour dans les 14 jours suivant son retour.

#### Cas possible d'infection à variant OMICRON :

- Tout cas confirmé d'infection au SARS-CoV-2 (selon la définition en vigueur)
- ET
- Résultat de RT-PCR de criblage **A0B0C0** (E484K négatif, E484Q négatif, L452R négatif) ou criblage **A8B8C0\*** (E484K ininterprétable, E484Q ininterprétable, L452R négatif) <sup>1</sup>
- OU
- **Contact à risque d'un cas confirmé** d'infection à variant Omicron

<sup>1</sup> Par ailleurs, les laboratoires en capacité de détecter en complément à l'aide de leurs kits existants une **délétion 69/70, une mutation N501Y ou K417N** doivent orienter prioritairement les prélèvements correspondants pour séquençage si ces recherches sont positives.

\* Du fait de la présence de la mutation E484A pour OMICRON, la recherche des 2 mutations E484K et E484Q peut interférer avec la mutation E484 et sortir en ininterprétable, d'où A8 et B8 possible

#### Cas confirmé d'infection à variant Omicron

- Tout cas confirmé d'infection au SARS-CoV-2 (selon la définition en vigueur)
  - ET
  - **Résultat de séquençage** confirmant la présence du variant Omicron (B.1.1.529) ou de ses mutations spécifiques selon les recommandations de l'ECDC/OMS. <sup>2</sup>
- <sup>2</sup> Notamment les mutations S:T95I, S:S371L, S:S373P, S:P681H, S:Q954H, S:N969K ; cf. liste complète : <https://www.ecdc.europa.eu/en/covid-19/variants-concern>

\* Liste au 02/12/2021 : **Afrique du Sud, Botswana, Eswatini (Swaziland), Ile Maurice, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe** susceptible d'évoluer disponible *via* ce lien ([https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000044379405](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000044379405)) .

## Consignes générales pour les cas et leur contacts

- Cas  
Dans l'attente de l'obtention des résultats (criblage, séquençage, etc.), tous les cas suspects, possibles ou confirmés de variant Omicron doivent observer un isolement strict jusqu'à la fin de la période **d'isolement d'une durée de 10 jours**.
- Contacts  
**Toute personne CAR d'un cas possible ou confirmé du variant OMICRON, quel que soit son statut vaccinal, est automatiquement considérée CAR « élevée »**  
→ isolement 7 jours (ou 17 jours si cas dans le même foyer) et tests J0 et J7 (ou J17 si cas dans le même foyer). La réalisation des deux tests doit être vérifiée.  
Les contacts d'un cas suspects ne sont pas soumis à cette règle (cf. doctrine général des CAR).

## Situations EN - OMICRON

### 1er degré

Situation	Conduite à tenir
Elève cas <b>suspect</b> OMICRON	<b>Le protocole EN ne s'applique plus → fermeture systématique de la classe pendant 7 jours</b> (après le dernier contact avec le cas)
Elève cas <b>possible</b> OMICRON (sans notion de voyage <sup>a</sup> ou de contacts à risque avec un cas confirmé OMICRON)	
Elève cas <b>possible</b> OMICRON avec <b>notion de voyage<sup>a</sup></b> ou contact avec un cas confirmé OMICRON	<b>Tous les contacts identifiés à risque</b> (élèves de la classe +/- hors classe (cantine...) +/- personnels même si vaccinés) <b>sont strictement isolés pendant 7 jours avec tests obligatoires sans délai et à J7</b> (recommandés mais non obligatoires pour les enfants < 6 ans) <sup>b</sup>
Elève cas <b>confirmé</b> OMICRON	
Elève <b>contact à risque d'un cas confirmé OMICRON</b> (sphère privée, hors EN)	L'élève est isolé et doit réaliser un test sans délai. <b>Protocole EN en vigueur</b> tant que l'élève est en attente du résultat et/ou négatif. (si positif, cf. cas)
Personnel cas <b>suspect</b> , OMICRON	<b>Protocole EN en vigueur</b> + <b>Les contacts à risque (même si personnels vaccinés) : isolement obligatoire 7 jours + tests</b> sans délai et J7 (tests obligatoires à partir de 6 ans ; recommandés avant 6 ans). <sup>b</sup>  <b>Vigilance sur le tracing (le personnel portait-il bien son masque en permanence auprès des élèves ?)</b> ; si doute → fermeture classe 7 jours et tous les contacts identifiés à risque (élèves de la classe +/- hors classe (cantine...) +/- personnels même si vaccinés) sont strictement isolés pendant 7 jours avec <u>tests obligatoires sans délai et à J7</u> (avant 6 ans, test non obligatoires mais recommandés) <sup>b</sup>
Personnel cas <b>possible</b> OMICRON (sans notion de voyage <sup>a</sup> ou de contacts à risque avec un cas confirmé OMICRON)	
Personnel cas <b>possible</b> OMICRON avec <b>notion de voyage<sup>a</sup></b> ou contact avec un cas confirmé OMICRON	
Personnel cas <b>confirmé</b> OMICRON	

<sup>a</sup> Liste au 02/12/2021 : Afrique du Sud, Botswana, Eswatini (Swaziland), Ile Maurice, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe

**b Concernant la vérification du test à la sortie d'isolement à J7 des contacts à risque :**

- Elèves de maternelle :  
Les tests sont recommandés (non obligatoires) sans délai et à J7. **Reprise à J8 possible** (si pas de symptômes), **même en l'absence de test.**
- Elèves élémentaires (≥ 6 ans):  
**Les tests sont obligatoires (sans délai et à J7) :**
  - **si test négatif à J7 :** les responsables légaux doivent transmettre une **attestation sur l'honneur de test négatif de leur enfant** pour la reprise des cours en présentiel. Reprise à J8 avec précautions pendant 7 jours supplémentaires (masque systématique, limitation des brassages, des activités sport en chant en intérieur...
  - **En l'absence d'attestation de test négatif à J7,** l'isolement est prolongé 7 jours (soit 14 jours au total).

## **2<sup>nd</sup> degré**

Protocole en vigueur, avec vigilance ++ sur le tracing si situation OMICRON (en particulier si notion de cas possible avec notion de voyage en zone à risque ou de contact avec un cas confirmé OMICRON).

Différences avec le protocole EN en vigueur :

**- Toute personne (personnel / élève) CAR d'un cas possible ou confirmé du variant OMICRON, quel que soit son statut vaccinal, est automatiquement considérée CAR « élevée »**

→ **isolement 7 jours** (ou 17 jours si cas dans le même foyer) **et tests J0 et J7** (ou J17 si cas dans le même foyer).

- **si test négatif à J7 (ou J17 si même foyer) :** les responsables légaux doivent transmettre une **attestation sur l'honneur de test négatif de leur enfant** pour la reprise des cours en présentiel. Reprise à J8 (ou J18) avec précautions pendant 7 jours supplémentaires (masque systématique, limitation des brassages, des activités sport en chant en intérieur...
- **En l'absence d'attestation de test négatif à J7 (ou J17 si même foyer),** l'isolement est prolongé 7 jours.

- **Vigilance ++ dans le tracing,** avec si doute, inclure « plus large » des contacts à risque.

## **Information ARS**

- Les cas suspects et possibles ne sont pas à remontés à l'ARS
- **l'ARS doit être informée de tout cas OMICRON confirmé** (par séquençage) → [ars-ara-contact-tracing@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-contact-tracing@ars.sante.fr)